



Les rendez-vous de la santé en quartier prioritaire politique de la ville *Seine-Maritime*

RDV Santé en QPV #1

Les politiques régionales en faveur de la santé des habitants en quartier prioritaire

29/03/2022

RDV Santé en QPV – Objectifs, cible et méthode

Objectifs :

- Développer une **culture commune** autour des questions de santé
- Faire **connaître les acteurs et valoriser les actions**
- Apporter des connaissances spécifiques **sur la nutrition et la santé des adolescents**, sujets prioritaires mis en avant par les acteurs du territoire
- Apporter des **retours d'expériences et les méthodologies employées**
- **Illustrer et faire réfléchir sur les déterminants de santé**

Comment intégrer davantage la santé dans les contrats de ville et plus généralement dans les politiques locales ?

Pour qui ? Tous les acteurs de la politique de la ville et de la santé, directs ou indirects

5 rendez-vous en
distanciel



De mars à
juin 2022



En visio-
conférence
Sur Zoom

RDV santé en QPV #1 - Programme

9h30 – 9h45

Accueil, introduction

Les indicateurs de la santé des habitants en quartier prioritaire

ORS-CREAI Normandie et Promotion Santé Normandie

9h45 – 10h15

Les politiques régionales favorables à la santé

La politique menée en faveur de la santé des personnes les plus vulnérables

Christelle GOUGEON - Direction de la santé publique, Agence Régionale de Santé Normandie

La Politique de la ville et la santé en Seine-Maritime

Sandra BREARD-COURBÉ - Service Politique de la Ville, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Seine-Maritime

10h15 – 10h25

10h25 – 10h35

Questions / réponses

Pause

10h35 – 11h55

Tables rondes

Table ronde #1 – Chacun acteur de la santé (l'exemple de la santé mentale)

Nathalie ARMANGUE – ASV Rouen & Tiphaine ALONZO – Promotion Santé Normandie

Table ronde #2 – Etre appuyé et accompagné dans son projet de promotion de la santé

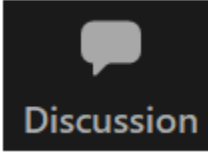
François-Xavier COUSINEAU – Rouen Métropole, Charlène DELHOMENIE – ASV Elbeuf ; Laurent MARIE - Promotion Santé Normandie

11h55 – 12h

Clôture

RDV santé #1 – Avant de démarrer

Quelques consignes et informations :

- Micro coupé
- Une question ou réagir :
Par écrit 
- Enregistrement du webinaire et mise à disposition sur l'espace Internet dédié

A venir les RDV de la santé en Seine-Maritime

Les Rendez-vous de la santé dans les quartiers prioritaires
Rencontres départementales de Seine-Maritime se dérouleront de mars à juin en visio-
conférences ! Vous pouvez vous inscrire !

S'inscrire

Voir le programme

Retrouvez les ressources déjà disponibles :



<http://orscreainormandie.org/rdv-de-la-sante-en-seine-maritime/>

RDV Santé en QPV – Quelques données



28 QPV

en Seine-Maritime



98 498 personnes résidant en QPV
(7,8 % de la population départementale)



62 QPV

en Normandie

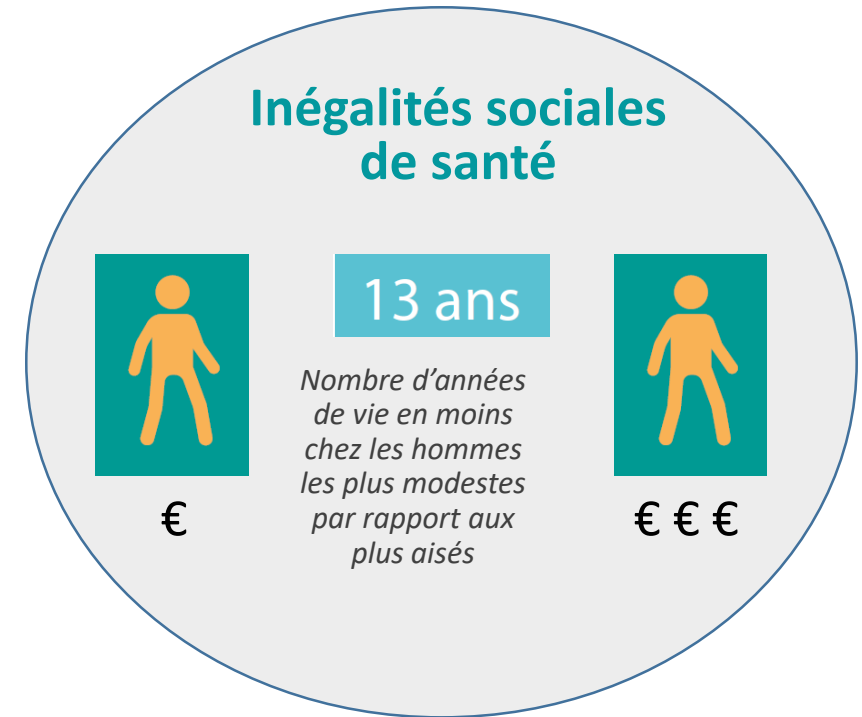
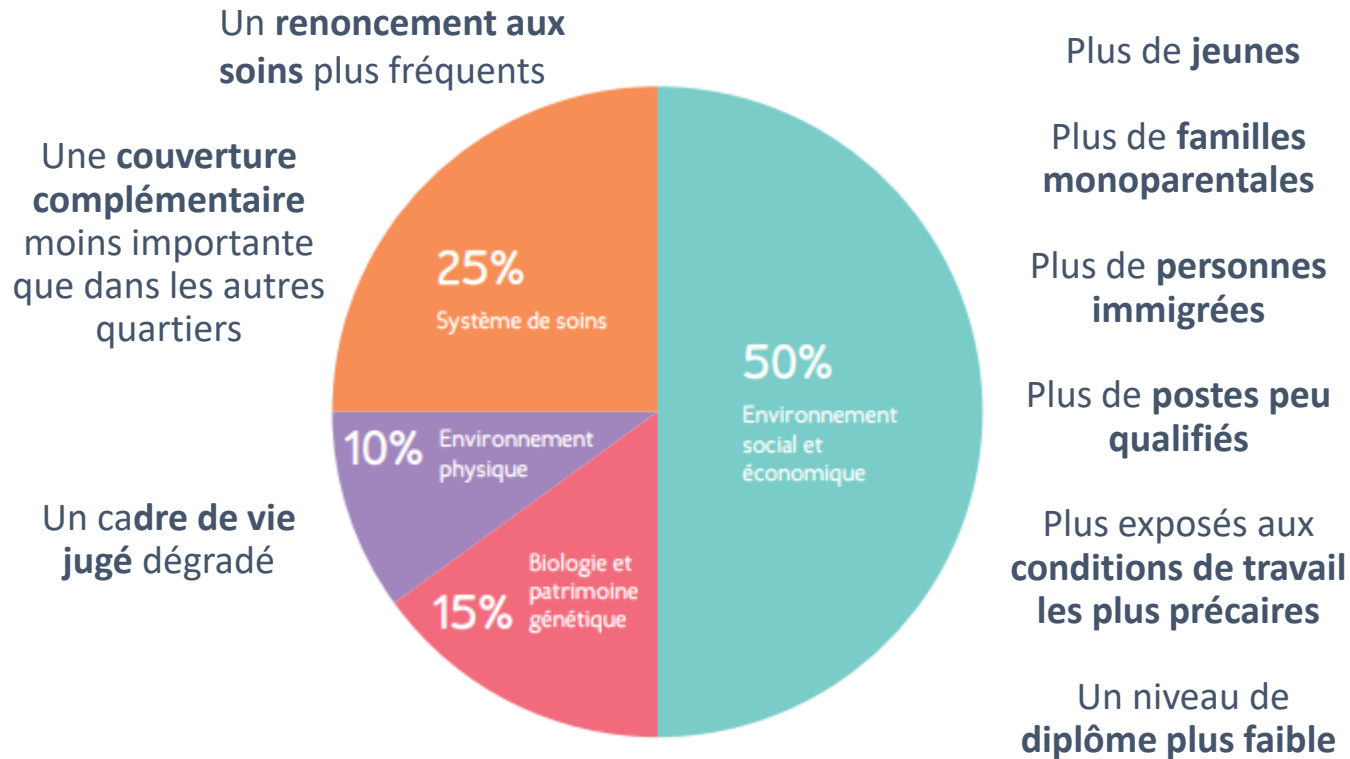


189 582 personnes résidant en QPV
(5,7 % de la population régionale)

Éléments de contexte sur le département

- Espérance de vie en Seine-Maritime 2021 (p)
84,3 ans (85,5 Fr. métrop.)  78,0 ans (79,4 Fr. métrop.) 
- Une part plus importante de population jeune
- Situation sociale plus dégradée, surtout avec un taux de chômage plus important et chez les jeunes
- Un taux de pauvreté plus important qu'en région (14,9 vs 13,5 %)
- Une mortalité générale prématurée (avant 65 ans) particulièrement élevée
- Une densité de professionnels de 1^{er} recours et spécialistes plus favorable qu'en région (hors infirmier·e·s)

Etat de santé des habitants des QPV - Le poids des déterminants de santé



- Une prévalence du **surpoids** et de **l'obésité**
- Davantage de **pathologies limitant les activités de la vie quotidienne** (diabète, asthme, dépression, HTA)
- Des **comportements à risques** plus marqués

➤ **Une moins bonne perception de santé**



Des ressources et l'ensemble des sessions enregistrées seront mises à votre disposition sur Internet

<http://orscreainormandie.org/rdv-de-la-sante-en-seine-maritime/>



• Note statistiques dans la Communauté d'agglomération Région Dieppoise 2021

• Note statistique des Territoires de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral et Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole – 2021

• Note statistique des Territoires de la Communauté de communes Caux Austreberthe et Métropole Rouen Normandie 2021



• Données socio-démographiques, sanitaires et d'offre de soins dans le département de la Seine-Maritime



• Bibliographie sélective : Alimentation et activité physique – Territoires de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral et Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

• Bibliographie sélective : Agir sur les déterminants de la santé



• Vidéo : Santé dans les QPV



• Vidéo : Réaliser un diagnostic local en santé



• Vidéo : Un voyage dans la santé mentale – Cosmos mental

Les politiques régionales favorables à la santé

- ***La politique menée en faveur de la santé des personnes les plus vulnérables***

Christelle GOUGEON - Direction de la santé publique, Agence Régionale de Santé Normandie

- ***La Politique de la ville et la santé en Seine-Maritime***

Sandra BREARD-COURBÉ - Service Politique de la Ville, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Seine-Maritime



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les Rendez-vous de la santé :

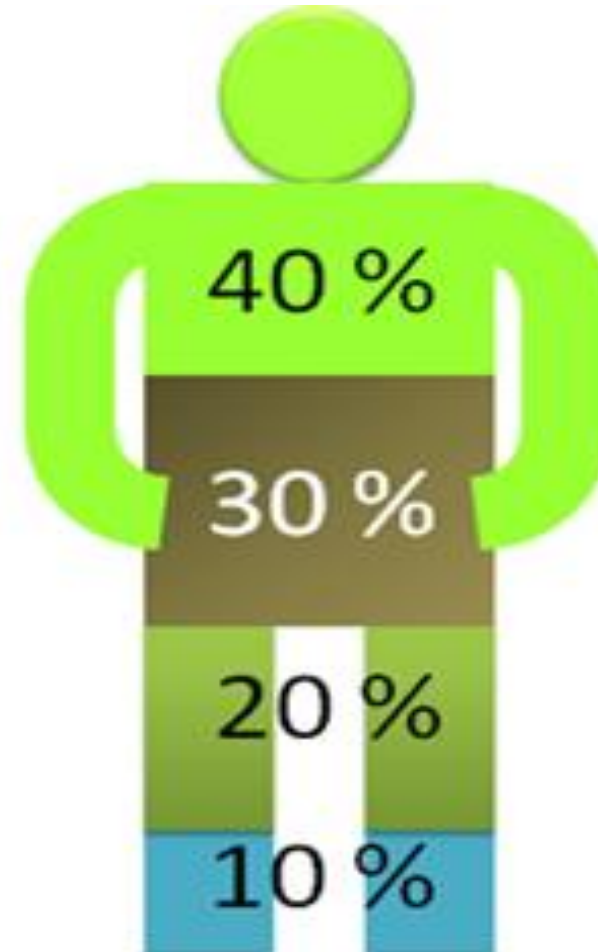
**La prise en compte des plus vulnérables
dans les politiques de santé**

Les inégalités sociales de santé

- DE QUOI PARLE T-ON ?
- **Ce n'est pas seulement la santé des plus pauvres → le gradient social**
- **Ce n'est pas seulement une question d'accès aux droits, ni même uniquement un sujet d'accès aux soins → déterminants de la santé**
- QUELS LEVIERS ?
- **Il existe des outils pour les combattre**
- **Seule une approche globale peut avoir un impact (intersectorialité)**

Rappel préalable : le lien entre inégalités et déterminants de la santé

Toutes les personnes de tous les groupes sociaux ne disposent **pas d'une réelle égalité des chances** pour atteindre leur niveau de santé optimal (Ridde et al., 2007).



Ceux liés aux comportements individuels et collectifs (alcool, tabac, nutrition, mobilité, activité physique, loisirs...), aux modes de vie

Ceux liés à la génétique humaine (génétique, physiologie, vieillissement)

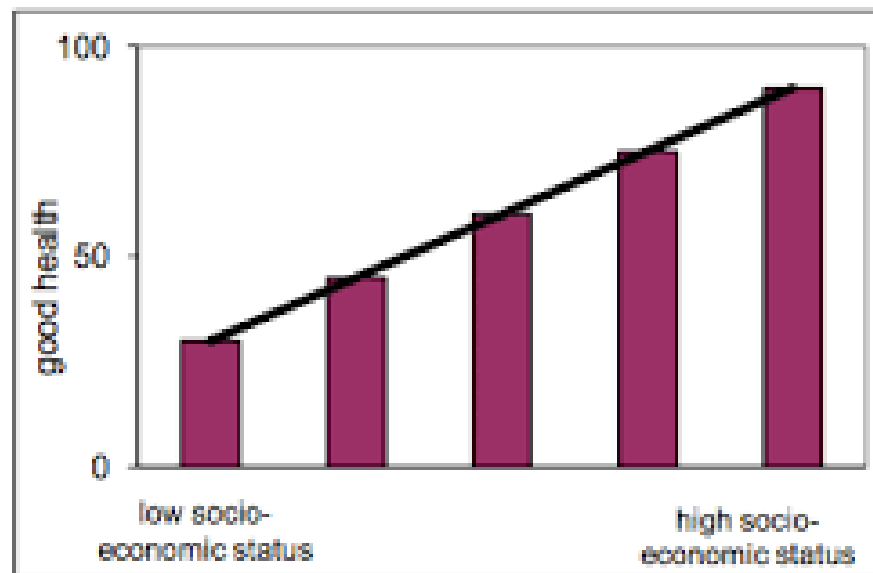
Ceux liés à l'environnement physique (écologie, logement, salubrité, expositions professionnelles...) mais aussi psychologique, social et culturel dans lequel l'individu ou le groupe évolue

Ceux plus souvent mis en avant associés aux dispositifs de santé au sens large (de la prévention à la réhabilitation en passant par les soins curatifs) :

Les inégalités se répartissent dans la population générale selon un gradient social de santé

« **Le gradient social de santé** décrit le phénomène par lequel ceux qui sont au sommet de la pyramide sociale jouissent d'une meilleure santé que ceux qui sont directement en-dessous d'eux, qui eux-mêmes sont en meilleure santé que ceux qui sont juste en-dessous et ainsi de suite jusqu'aux plus bas échelons »

Source : Rapport BLACK (1980) cité par A. SEN, « Why health equity », 2009



Social gradient in health

Les politiques de santé : L'ARS a un rôle important...

- **le pilotage de la santé publique (veille sanitaire, gestion des crises sanitaires, prévention et promotion de la santé)**
- **la régulation de l'offre de santé (prévention, ambulatoire, secteurs hospitalier et médico-social)**

... MAIS EN LIEN AVEC DE NOMBREUX AUTRES ACTEURS...



Le projet régional de santé

Un cadre d'orientation stratégique

- 10 ans

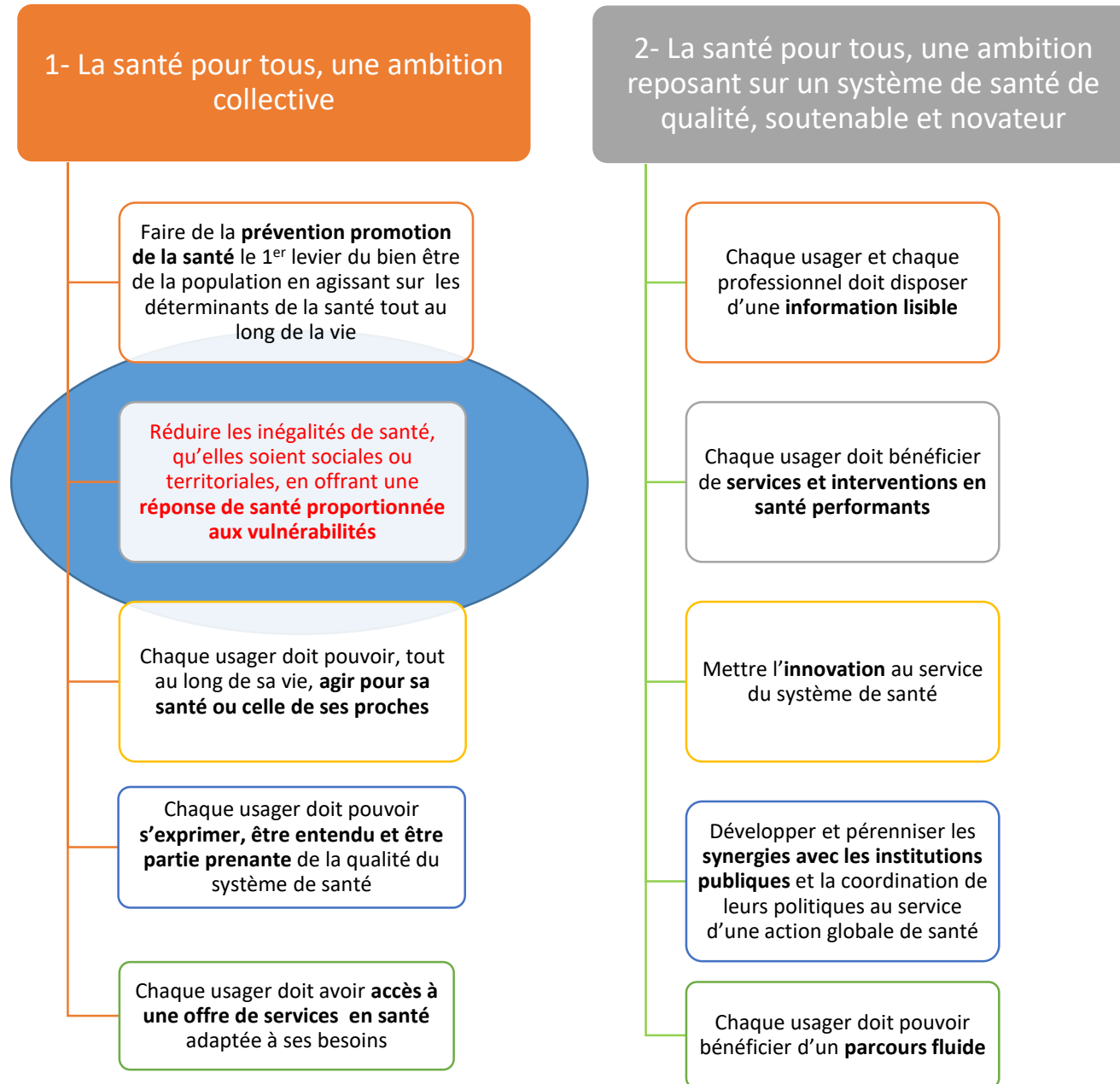
Un schéma régional de santé

- 5 ans
- Entièrement opposable

Un programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)

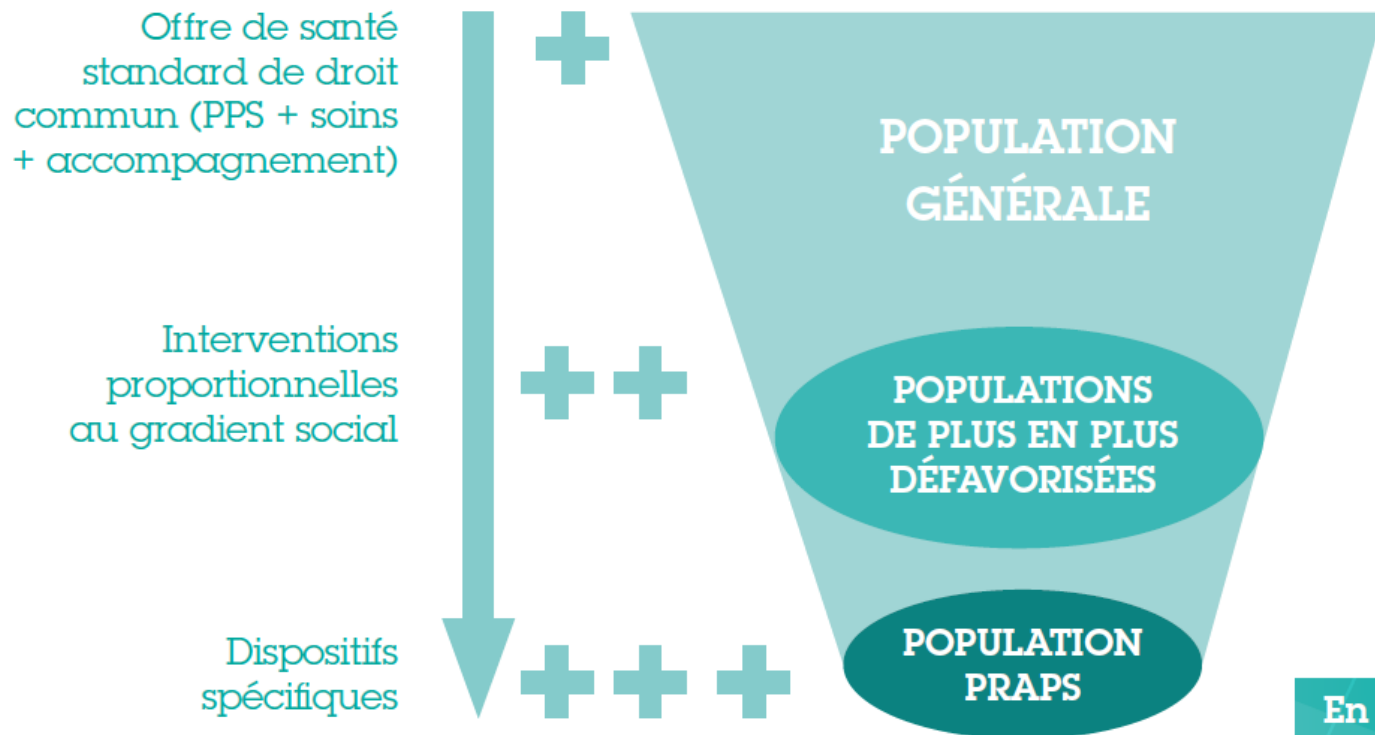
- 5 ans
- Seul programme obligatoire du PRS

Les objectifs stratégiques



2 APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

- ❑ Réduction des inégalités sociales de santé (approche globale)
- ❑ Accès aux soins des plus précaires (approche « PRAPS »)

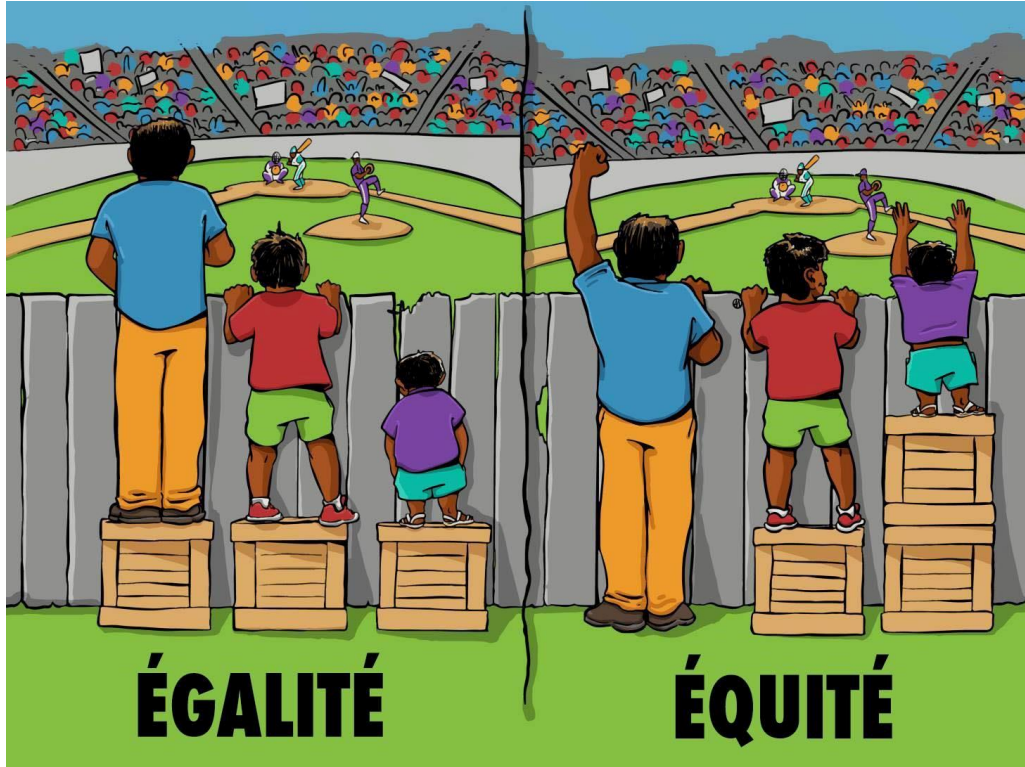


Les axes du PRAPS

- coordination des politiques publiques
- Agir sur les déterminants de santé
- Faciliter l'accès aux droits et au système de santé
- La prise en compte des personnes vulnérables dans chaque parcours :
 - parcours périnatalité et développement de l'enfant
 - parcours de santé des enfants et des jeunes
 - parcours psychiatrie et santé mentale
 - parcours maladies chroniques
 - parcours cancers
- La prise en compte des contraintes spécifiques de certains usagers
 - personnes sans abri ou mal logées
 - personnes sous main de justice
 - personnes migrantes
 - gens du voyage
 - personnes en situation de prostitution

AGIR POUR LA SANTE DE TOUS... DE FACON PROPORTIONNEE

→ EQUITE / ETHIQUE



Limites des actions centrées exclusivement sur les groupes vulnérables (Breton, 2015)

1. Elles se limitent souvent à intervenir sur les **symptômes** plutôt que sur les **causes** (ex. aide au logement aux SDF vs. Intervenir sur les conditions structurelles de l'offre de logement abordable) ;
2. Elles **excluent** de nos actions **d'autres groupes moins vulnérables**, mais dont la fragilité les expose (ou leurs descendants) au risque de basculer à leur tour du côté des plus vulnérables ;
3. Elles sont généralement **mal financées** et sujettes aux aléas des choix politiques ;
4. Elles contribuent à **stigmatiser** les individus qu'elles visent et à construire une citoyenneté de seconde classe.



Breton, E. (2015). Une idée reçue : La réduction des inégalités sociales de santé passe principalement par des actions en faveur des plus vulnérables [Chap.29]. In V. Ridde & F. Ouattara (Eds.). www.pum.umontreal.ca

Les ASV : lien privilégié entre les habitants et les politiques de santé

- Un maillage territorial de proximité pour appuyer les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs interventions en promotion de la santé se traduisant par 3 niveaux d'accompagnement des acteurs :
 - **Dans les quartiers en politique de la ville, les ateliers santé ville (ASV) :**
 - Le coordonnateur anime le réseau des acteurs du ou des quartiers, les accompagne dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs actions dont le but doit être de faciliter l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus vulnérables.
 - Les habitants doivent être impliqués dans ce travail pour faciliter l'accessibilité et l'adaptation des actions aux difficultés rencontrées.
 - **Dans les autres territoires identifiés comme prioritaires, les réseaux territoriaux de promotion de la santé (RTPS)**
 - **Dans les territoires non prioritaires (périmètre plus étendu), un conseiller méthodologique territorial (CMT)**

Cf table ronde !

L'accès aux droits : un socle indispensable pour l'accès aux soins

- Une Mission d'accompagnement santé (MISAS) dans chaque CPAM peut être activée par les partenaires qui repèrent des personnes en difficulté d'accès aux droits et/ou aux soins, liées ou non à un handicap, de fragilité face au numérique ou encore de situation sociale complexe.
- Les permanences d'accès aux droits et aux soins (PASS) sont également des dispositifs dédiés à l'accès aux droits et aux soins

Agir précocement : un investissement structurant pour l'avenir

- Les inégalités sociales de santé se construisent très tôt.
- Prioriser les actions autour de la petite enfance, la parentalité, la jeunesse permet de réduire les inégalités → partenariat +++ avec les collectivités, notamment les CD, les CAF, l'Education Nationale...

Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance

- Contractualisation CD – Préfet - ARS (PMI, handicap, ASE)

Les 1000 1ers jours

L'intersectorialité : agir ensemble et de façon cohérente pour avoir davantage de poids

→ Agir sur les inégalités sociales de santé, c'est agir globalement et de façon concertée

→ Outil privilégié du travail partenarial sur les territoires: le contrat local de santé (CLS)

- Un contrat conclu a minima par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale Des CLS « à 360° » portant sur :
 - la promotion de la santé,
 - la prévention,
 - les politiques de soins,
 - l'accompagnement médico-social
- Un objectif prioritaire de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Assurer un maillage du territoire proportionné et développer « l'aller vers »

- ❑ Répartition des postes de coordos santé en fonction des difficultés cumulées (indicateurs santé / social)
- ❑ Prise en compte des difficultés des territoires dans l'allocation de ressources
- ❑ Le développement de l'aller vers est le fil rouge des mesures attribuées dans le cadre de la mesure 27 du Ségur de la santé : évolution en cours des projets des PASS, EMPP, LHSS...
- ❑ Prise en compte des QPV dans les mesures d'attractivité pour l'installation des professionnels de santé

médiation en santé, Interprétariat...

Médiation en santé : processus temporaire de « l'aller vers » et du « faire avec » / interface de proximité entre un public (par ex : publics migrants, gens du voyage...) et les acteurs de santé :

Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé garantit

- aux patients/usagers les moyens de communication leur permettant de bénéficier d'un égal accès aux droits, à la prévention et aux soins de manière autonome
- et aux professionnels les moyens d'assurer une prise en charge respectueuse du droit à l'information, du consentement libre et éclairé du patient et du secret médical.

L'INTERPRÉTARIAT PROFESSIONNEL EN SANTÉ
À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

TOUT LE MONDE GAGNE À COMPRENDRE ET ÊTRE COMPRIS

ars
PROMOTION SANTÉ NORMANDIE

Plateforme normande d'interprétariat en santé

Comment faire une demande d'interprétariat ?

- > Interprétariat présentiel : 42 € TTC/h + frais de déplacement
- > Interprétariat téléphonique : 21 € TTC par demi-heure

Au préalable, adresser une demande de convention à : fianormandie@orange.fr

Faire appel à un interprète en 3 étapes

- 1 Formuler une demande** d'interprétariat par E-mail à l'adresse mediation.fianormandie@orange.fr en indiquant :
 - > Origine du patient / usager
 - > Langue demandée
 - > Date et heure du RDV
 - > Le demandeur / service
 - > Coordonnées
- 2 Traitement de la demande** par le référent FIA Normandie
- 3 Confirmation** de mise à disposition d'un interprète

FIA Normandie | Terrapay
18 Rue Poixie, 76100 Rouen | 16 avenue de Frilleuse, 76610 Le Havre
Tél. 02 35 50 09 37 | Tél. 09 82 26 62 45
E-mail : mediation.fianormandie@orange.fr | E-mail : info@terrapay.org

Agir sur les représentations des professionnels / déstigmatisation

- Former les professionnels de santé :
 - le rôle du SSES : favorise une immersion « terrain » des futurs professionnels de santé, une meilleure connaissance des acteurs et des problématiques rencontrées, une expérience de travail en inter-professionnalité...
 - Formation continue : des ressources en région (ex sur les publics migrants...)

Accompagner les personnes pour qu'elles soient actrices de leur santé :

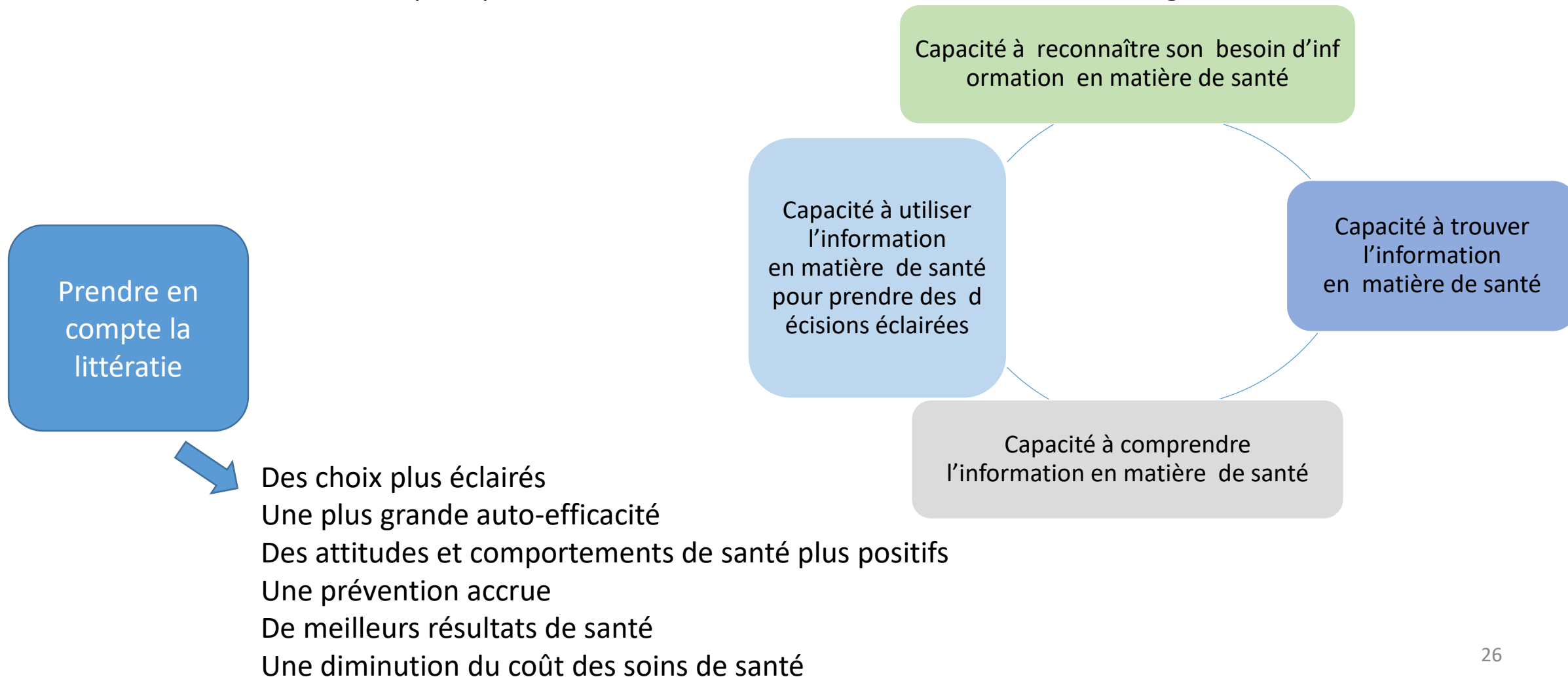
empowerment et santé communautaire

- La santé communautaire est **populationnelle** et non individuelle puisque la santé est liée à un ensemble de facteurs (démographiques, géographiques, sociaux, économiques...) qui ne touche pas qu'un individu mais toute une population...
- Les comportements individuels sont difficiles à faire changer ; l'implication des « gens » est fondamentale pour parvenir à un changement ; il ne s'agit pas de « **faire pour** » les gens, mais « **avec** » eux.

→ *rôle important des ASV, des acteurs de quartier...*

Prendre en compte la Littératie en santé

«La littératie en santé réfère à la capacité des individus à **repérer, comprendre, évaluer et utiliser** des informations utiles pour pouvoir fonctionner dans le domaine de la santé et agir en faveur de leur santé ».



Les politiques régionales favorables à la santé

La Politique de la ville et la santé en Seine-Maritime

Sandra BREARD-COURBÉ - Service Politique de la Ville, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Seine-Maritime

Politique de la ville : De quoi parle t-on ?

Définition

- Une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés.
- Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques

Ambitions

- Réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines
- Améliorer les conditions de vie de leurs habitants, en accompagnant notamment des projets en lien avec l'éducation, l'emploi, la santé, le logement et cadre de vie...
- La politique de la ville est interministérielle et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés.

Politique de la ville : De quoi parle t-on ?

Moyens

A l'échelle nationale, le ministère de la cohésion des territoires délègue des crédits en direction des territoires concernés.

Ces crédits, dits « spécifiques », viennent renforcer les moyens de droit communs déployés dans les quartiers en politique de la ville.

L'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est formalisée dans un cadre partenarial, le **contrat de ville**.

Conclu à l'échelle intercommunale les contrats de ville reposent sur trois piliers :

- cohésion sociale
- renouvellement urbain et cadre de vie
- développement économique et emploi



<https://www.youtube.com/watch?v=T8xaowh2yWQ>

Les questions de santé figurent parmi les axes prioritaires de la politique de la ville et s'inscrivent dans le pilier cohésion sociale

2 thématiques :

- Accès aux soins
- Éducation à la santé et prévention

Dispositifs-démarches dans lesquels des projets en faveur de la santé des habitants se déploient

CONTRAT DE VILLE

Atelier Santé Ville
PRE
Actions diverses

CITÉ ÉDUCATIVE

Actions santé des
jeunes

ADULTES RELAIS

Médiateur santé

ANRU

Projets de rénovations
urbaines favorables à la
santé

➤ *Les échanges et ateliers prévus durant les journées de la santé dans les QPV permettront d'illustrer concrètement ce qui se fait dans les territoires.*

RDV Santé en QPV

Questions/réponses

PAUSE !

On se retrouve dans 10 minutes 😊



Tables rondes

Table ronde #1 – Chacun acteur de la santé (l'exemple de la santé mentale)

Nathalie ARMANGUE – ASV Rouen & Tiphaine ALONZO – Promotion Santé Normandie

- Connaitre les facteurs qui influencent la santé mentale
- Comprendre le rôle de chacun pour agir sur la santé mentale

Qu'entend-on par santé mentale ?

La santé mentale est une composante de notre santé **aussi importante** que la santé physique.

« Il n'y pas de santé sans santé mentale » (Organisation Mondiale de la Santé)

- ✓ Elle correspond à l'**état psychologique ou émotionnel** de la personne, à un **moment donné**.
- ✓ chaque personne est en permanence à la recherche d'un **équilibre entre les ressources** qu'elle peut mobiliser pour se sentir bien, **et les obstacles** qu'elle rencontre dans son existence.
- ✓ Son état varie du bien-être au mal-être, et vice-versa. Ainsi l'équilibre peut être rompu, puis **rétabli**. Pour rétablir l'équilibre, on peut trouver des ressources **autour de soi**, mais aussi **en soi-même**.
- ✓ Cela, tout au long de la vie.

Quelques exemples de troubles psychiques :

- troubles anxieux
- dépression (ou troubles dépressifs)
- troubles bipolaires
- schizophrénie
- troubles addictifs
- troubles du comportement alimentaire
- trouble de la personnalité borderline



Une personne sur deux souffre un jour ou l'autre dans sa vie, de troubles psychiques.



Selon vous, qu'est-ce qui influence notre santé mentale ?

Ce qui influence la santé mentale

Du côté des individus ...

Biologie :

Genre

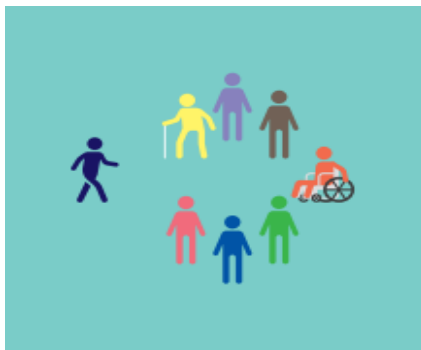
Maladies / Santé physique

Handicap

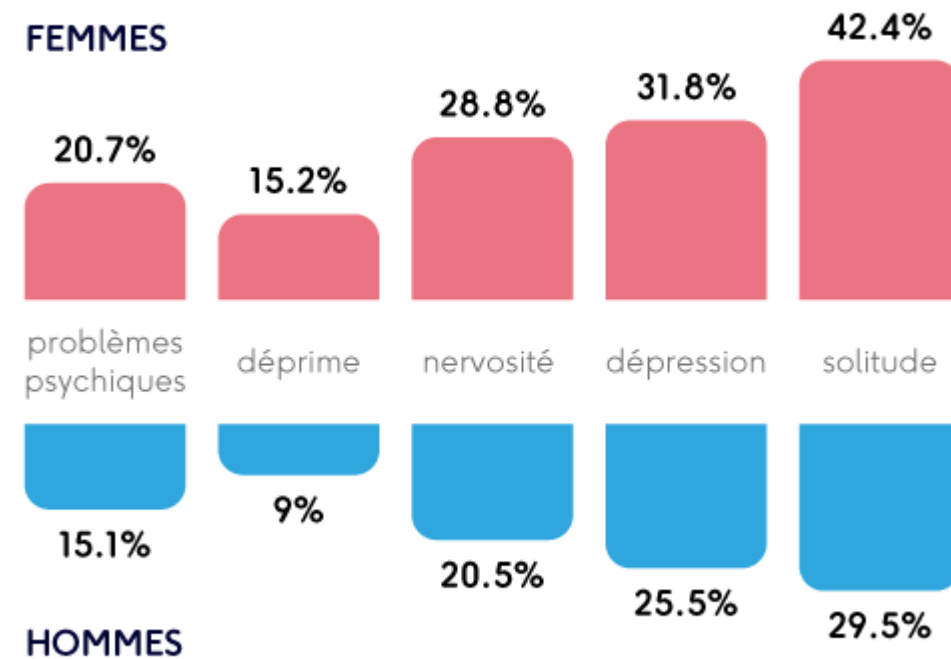
Facteurs génétiques

Minorités sexuelles

Minorités ethniques



Prenons un exemple ...



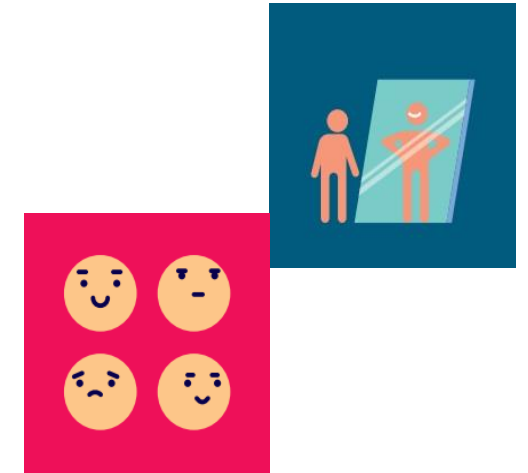
Troubles psychologiques en Suisse en fonction du genre

Ce qui influence la santé mentale

Du côté des individus ...

Psycho-sociale :

Estime de soi (dévalorisation/
reconnaissance des autres)
Capacité à demander de l'aide
Capacité à reconnaître ses émotions
Capacité à gérer son stress
Faculté de résistance et d'adaptation au changement / capacité
à prendre des décisions
Personnalité



Prenons un exemple ... (entre autre)

Les compétences psychosociales jouent un rôle important dans :



la diminution de certains troubles mentaux comme l'anxiété ou la dépression



l'augmentation du sentiment d'efficacité



la construction de liens d'attachement sécurisants

Ce qui influence la santé mentale

Du côté des individus ...

Parcours de vie :

Licenciements, séparation, deuil, guerre

Expériences de la petite enfance

Statut migratoire

Prenons un exemple ...



✓ **Attachement de qualité :**

Développer des liens émotionnels forts et interagir avec des adultes attentifs et bienveillants permet à l'enfant du réconfort, de se sentir en sécurité, de se développer socialement et de stimuler son cerveau

✓ **Protection contre les expériences négatives dans les premières années de vie :**
violences, mauvais traitements, négligence, stress importants et répétés

✓ **Santé physique :**

alimentation diversifiée, vaccination, prévention et traitement des maladies

Ce qui influence la santé mentale

Du côté des environnements sociaux et économiques ...

Relations / réseau :

Soutien social

Qualité du réseau et des relations familiales, amicales, professionnelle, vie amoureuse // Repli, exclusion

Famille (vie fœtale, style d'attachement, style parental, soutien familial)

Opportunités de dialogue avec la famille, les amis, ... // secret

Accès à des activités de sociabilité

Prenons un exemple ...

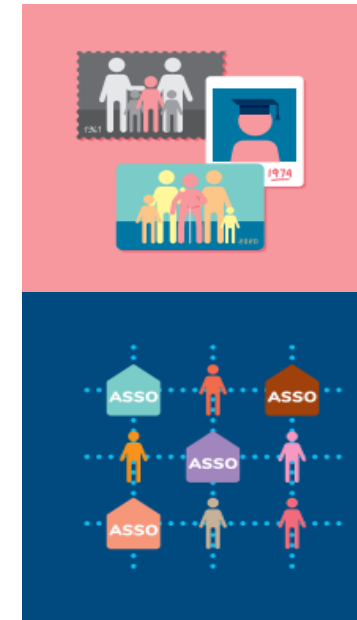
PERSONNES SOCIALEMENT PEU SOUTENUES

34%

PERSONNES SOCIALEMENT SOUTENUES

13%

Personnes souffrant d'un trouble psychologique en Suisse en fonction du soutien social



Ce qui influence la santé mentale

Du côté des environnements sociaux et économiques ...

Milieu social et communautaire :

Opportunités à accomplir des actions importantes pour les personnes / Environnements capacitants

Milieu du travail :

Travail : qualité de l'emploi

Chômage / Possibilité d'emploi et soutien à l'emploi

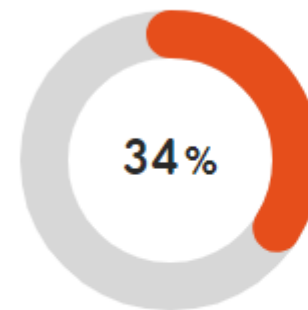
Statut économique :

Statut socio-économique
Pauvreté / Précarité / Faible niveau de ressources / Dettes

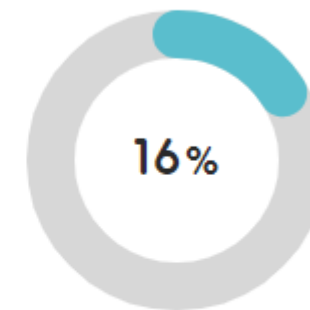


Prenons un exemple ...

PERSONNES SANS EMPLOI



PERSONNES AVEC EMPLOI

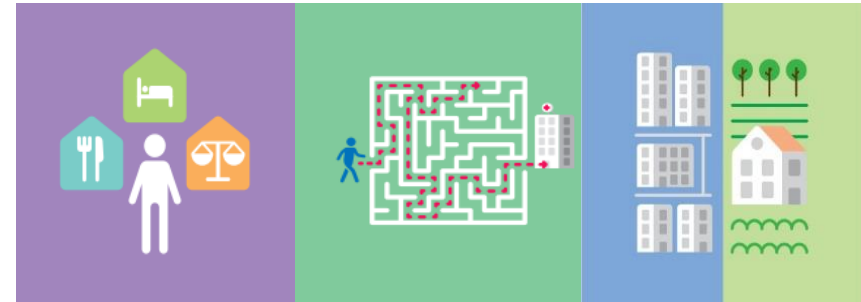


Personnes souffrant de troubles psychologiques en fonction de l'insertion professionnelle

Ce qui influence la santé mentale

Du côté des environnements physiques, de la société ...

Possibilité d'accès aux biens et services de base (logement, transport, sécurité alimentaire, santé...)
Contexte d'inégalités sociales, inégalités entre les sexes /
Reconnaissance juridique des droits et libertés
Exposition à la violence, sécurité et confiance dans le quartier
Littératie en santé mentale / représentations sociales de la santé mentale / Stigmatisation de la santé mentale
Aménagement des environnements et qualité restaurative des espaces verts



Prenons un exemple ...

Les aménagements favorables à la santé mentale :

- ✓ Fournissent des occasions d'interactions sociale, rassemblent les populations
- ✓ Permettent de s'investir, s'approprier des lieux
- ✓ Sont dotés d'espaces et cheminements sécurisés et sécurisants
- ✓ Disposent d'espaces verts accessibles et de qualité
- ✓ Offrent des opportunités de transports publics et de services de proximité
- ✓ Réduisent les exposition aux nuisances environnementales

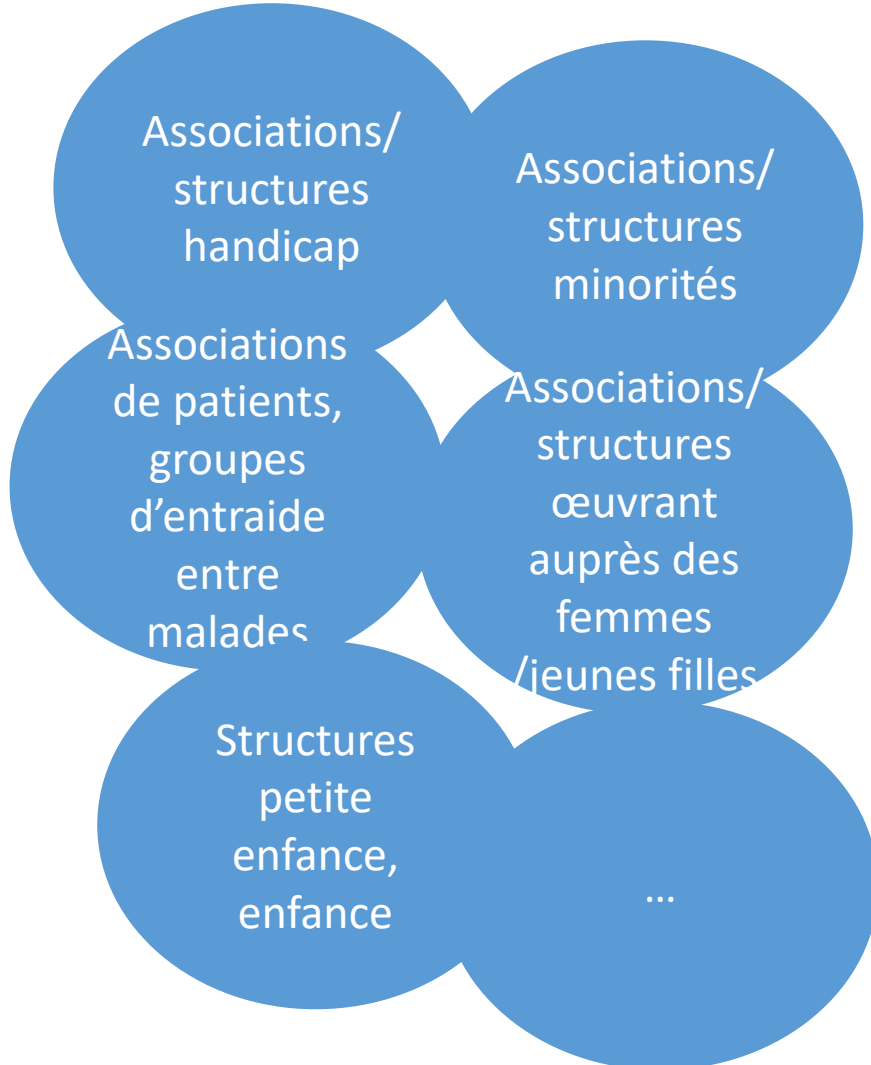


Chacun acteur de la santé mentale !

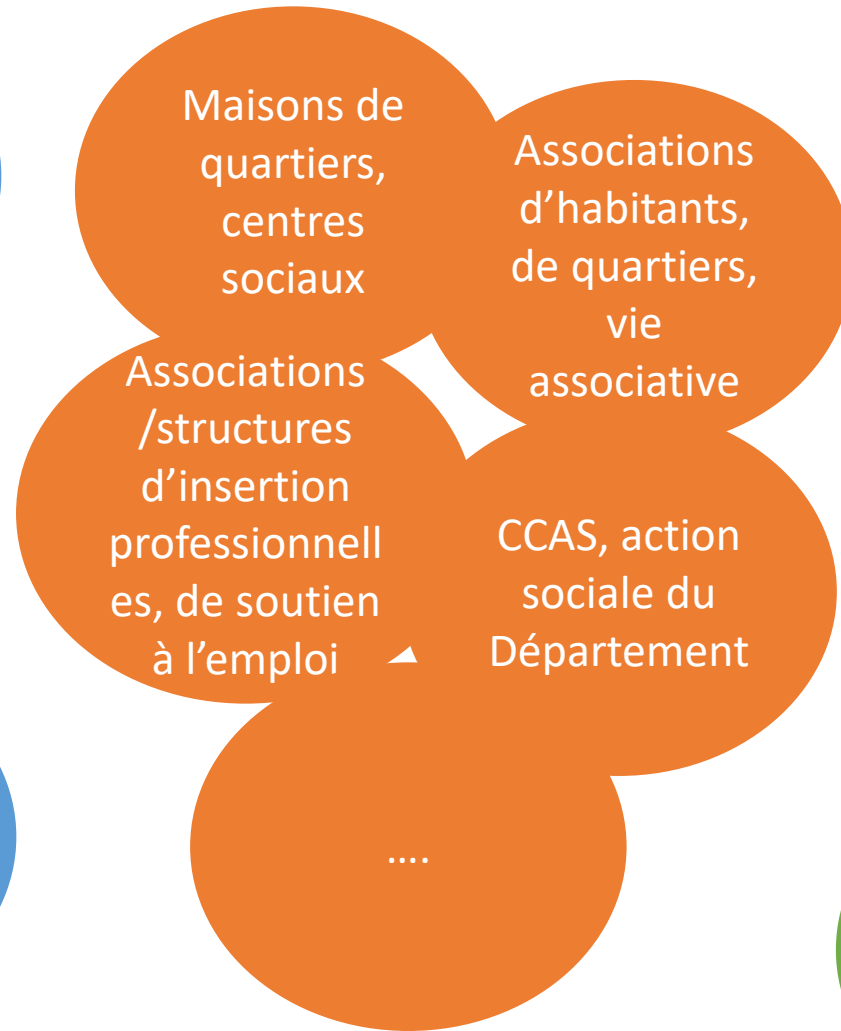
Et vous, pensez-vous pouvoir agir sur un ou plusieurs de ces facteurs ?

Chacun acteur de la santé mentale !

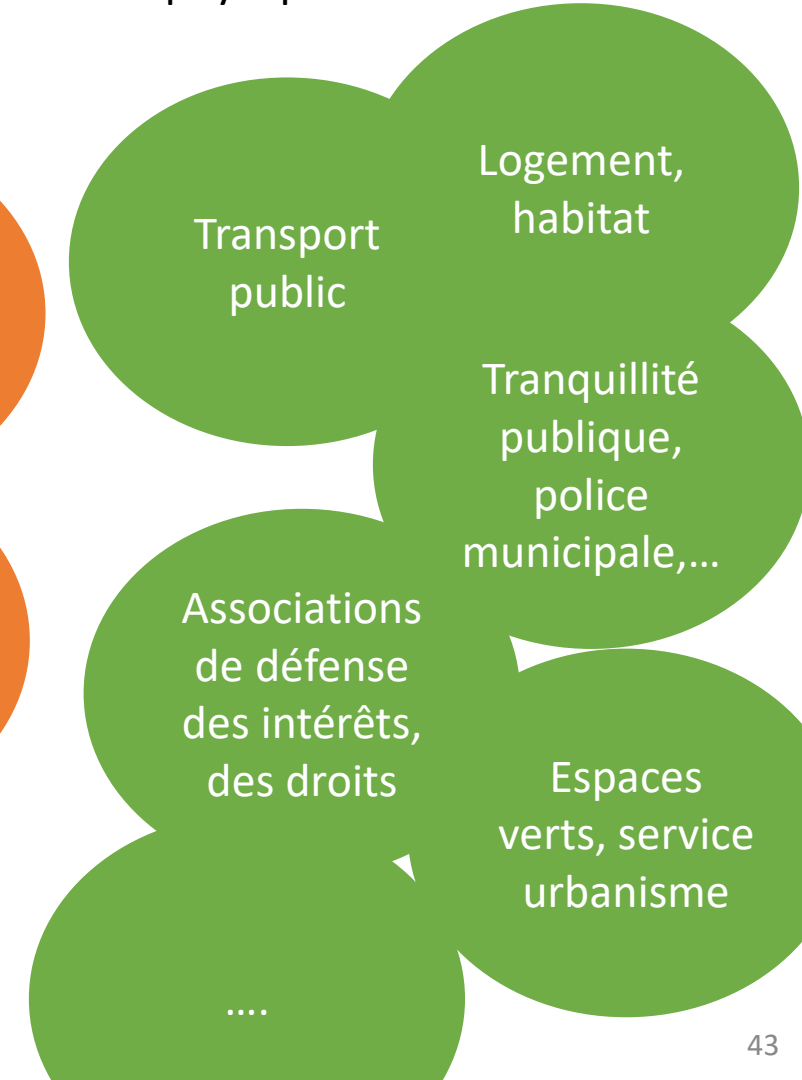
Auprès des individus :



Sur les milieux sociaux et économiques :



Sur les environnements physiques :





**Illustrons par l'exemple ...
Le groupe de travail santé mentale / Logement
Quartiers prioritaires de Rouen**



L'histoire du projet

- Génèse :
 - Constats récurrents liés aux troubles psychiques repérés par les bailleurs
 - En l'absence d'un CLSM, création du groupe de travail en janvier 2019 (séance d'installation) sous l'impulsion de la Déléguée du Préfet
 - Pilotage assuré par le Département (CMS), le CCAS (UTS QPV) et la Ville de Rouen (ASV et Service prévention de la délinquance)
- Objectifs généraux :
 - Tenter de trouver des réponses adaptées pour **les personnes présentant des troubles psychiques/en souffrance psycho-sociale**
 - Permettre aux **personnes atteintes d'une maladie psychique** d'accéder ou de se maintenir dans leur logement, faciliter leur parcours locatif
 - Appréhender les bonnes pratiques à déployer pour associer, informer le voisinage
- Objectifs spécifiques :
 - Proposer un espace de concertation et de coordination pour les professionnel.les des QPV autour de problématiques d'accès ou de maintien dans le logement
 - Travailler en réseau
 - Proposer un espace d'échange de pratiques à partir de l'analyse de situations concrètes rencontrées au quotidien par les professionnel.les
 - Rechercher des pistes d'orientation concrètes dans la prise en charge de la situation



Les acteurs mobilisés

- Composition du GT : une équipe pluridisciplinaire
 - Des membres permanents : Préfecture (1), Conseil départemental (4), Ville de Rouen/CCAS (7), Centre Hospitalier du Rouvray (5), bailleurs (7), associations tutélaires (2), association La Clé (1)
 - Des professionnel.les de 1^{ère} ligne de ces structures, confronté.es à des situations de souffrance psychique
- Fonctionnement :
 - Une programmation annuelle des rencontres (fréquence bimestrielle)
 - Des outils : une charte de fonctionnement et de confidentialité & un tableau de suivi



Pour les acteurs investis, quels intérêts ?

- Quelques chiffres :
 - 18 rencontres partenariales
 - 27 situations complexes au total
- Partenariat renforcé :
 - Respect mutuel, dans la limite des missions de chacun
 - Regards croisés
 - Cohésion
 - Passage de relais en cas de turn-over
 - Articulation avec d'autres instances/dispositifs (CPEX par exemple)
 - Maintien du lien pendant la période de confinement

Tables rondes

Table ronde #2 – Etre appuyé et accompagné dans son projet de promotion de la santé

*François-Xavier COUSINEAU – Rouen Métropole
Charlène DELHOMENIE – ASV Elbeuf
Laurent MARIE - Promotion Santé Normandie*

- Connaître les ressources d'appui, d'accompagnement aux acteurs dans les territoires

En Normandie, une approche territorialisée des questions de promotion de la santé

- ✓ Des professionnels couvrant l'ensemble du territoire
- ✓ Des missions communes et des spécificités
- ✓ Apportant une réponse graduée adaptée aux besoins des territoires

Atelier Santé Ville

- ✓ **Au nombre de 7 :**
Dieppe, Elbeuf/Cléon, Rouen, Canteleu, Saint-Etienne du Rouvray, Petit-Quevilly, Le Havre Seine Métropole
- ✓ Dans les quartiers prioritaires
- ✓ Promotion de la santé et accès aux soins
- ✓ Avec et par les habitants eux-mêmes

Réseau Territorial de Promotion de la Santé

- ✓ **Au nombre de 1 :**
CA Fécamp Caux Littoral et CC Côte d'Albâtre
- ✓ A l'échelle d'une intercommunalité
- ✓ Promotion de la santé et déterminants de santé

Conseiller méthodologique de territoire

- ✓ **Au nombre de 2 :**
Oissel, Maromme, Darnétal, Sotteville-lès-Rouen, Notre Dame de Bondeville Barentin, Bihorel, Grand Couronne, Saint Aubin les Elbeuf, Harfleur, Yvetot, Montivilliers
- ✓ Dans les zones à plus faible besoins
- ✓ Promotion de la santé et déterminants de santé

Contrat Local de Santé

- ✓ **Au nombre de 6 :**
Métropole Rouen Normandie, CA Dieppe Maritime, CC des Villes Sœurs, Pays de Bray, Saint-Etienne du Rouvray, CA Le havre Seine-Métropole
- ✓ Dans les zones rurales isolées et celles urbaines en difficulté
- ✓ Promotion de la santé mais aussi les politiques de soins, et le médico-social

Les professionnels / dispositifs pour vous accompagner

| | Réaliser/actualiser un diagnostic local de santé | Elaborer, avec les acteurs du territoire, un programme d'actions. Le mettre en œuvre, le suivre et l'évaluer | Accompagner, sur le plan méthodologique, les porteurs de projets | Renforcer les compétences des acteurs |
|---|--|---|---|---|
| Atelier Santé Ville | Dans le champ de la prévention, de l'accès aux soins et de la promotion de la santé et en s'intéressant aux déterminants de la santé | En valorisant l'implication des habitants. En s'articulant avec les autres volets de la politique de la ville. | A toutes les phases de construction d'un projet Compétents dans le champ de la promotion de la santé et garant de la qualité des actions qui sont menées | <ul style="list-style-type: none"> - Formation/ Sensibilisation - Ressources documentaires et outils d'intervention - Mise en réseau des acteurs |
| Réseau Territorial de Promotion de la Santé | | En s'articulant avec les autres politiques publiques du territoire. | | |
| Conseiller Méthodologique de Territoire | | | | |

Les missions : Accompagner, sur le plan méthodologique, les porteurs de projets

**En d'autres termes,
Qu'est-ce que cela signifie ?**

Du temps/rencontres ensemble :

- ✓ Réfléchir à la construction de son projet : diagnostic, stratégies pertinentes, évaluation ... - Passer de l'idée à l'écriture du projet
- ✓ Valoriser ce qui est fait, ce qui existe dans le projet – Faire savoir ce qui est fait !
- ✓ Connaître l'existant, s'intégrer dans des dynamiques partenariales
- ✓ Rechercher des financements pour soutenir les projets
- ✓ ...

Qui peut bénéficier de cet accompagnement ?

- ✓ Les acteurs de tous les champs d'intervention : santé, social, insertion, éducation,...
- ✓ Professionnels, bénévoles, élus, collectifs d'habitants
- ✓ Les acteurs qui souhaitent agir directement ou indirectement sur la santé
- ✓ Les acteurs ayant une idée/une envie comme ceux disposant d'un projet abouti
- ✓ En individuel ou en collectif



Accompagner, sur le plan méthodologique, les porteurs de projets

Et vous, Avez-vous déjà sollicité l'un de ces professionnels pour vous accompagner dans la construction de votre projet ?

Les missions : Accompagner, sur le plan méthodologique, les porteurs de projets

Concrètement, l'exemple d'un accompagnement collectif d'acteurs autour de l'alimentation

Des besoins dans le domaine de l'alimentation
-
Questionnaires et constitution d'un groupe de travail

La construction d'un projet
-
Qu'est-ce qui influence les comportements de santé ?
Quelles sont les réponses/stratégies pertinentes ?

Une réponse à un appel à projet
-
Qui fait quoi ?
Quelles sont les étapes du projet ?
Quelle évaluation pourra-t-on en faire ?

Les missions : Renforcer les compétences des acteurs

Via la mise en œuvre de formation :

- ✓ Entre acteurs d'un même territoire
- ✓ Sur un sujet commun : thématique de santé ou méthodologie de projet
- ✓ Pour partager les expériences de chacun
- ✓ Pour déterminer comment agir ensemble
- ✓ Sur 1 ou plusieurs journées

- ✓ Trouver les interlocuteurs/formateurs les plus pertinents

Via la mise à disposition de ressources documentaires :

- ✓ Mise à disposition d'outils pour intervenir auprès d'un public
- ✓ Présentation / appui à l'utilisation d'outils d'intervention
- ✓ Des recherches pour documenter les projets et les interventions

Via la mise en réseau des acteurs :

- ✓ Transmission / communication sur les actualités santé du territoire
- ✓ Temps de rencontres entre acteurs sur un sujet de santé
- ✓ Mise en lien des acteurs / orientation vers les interlocuteurs pertinents

Les missions : Renforcer les compétences des acteurs

Un exemple concret, autour de la mise à disposition d'outils d'intervention :

Différents :

- ✓ **Sujets** : Vie affective et sexuelle, parentalité, hygiène, écrans, émotions, ...
- ✓ **Publics** : petite enfance, enfance, jeunesse, populations en situation de fragilités, populations en situation de handicap, ...
- ✓ **Formats** : Exposition, guides, jeux de plateau, cartes, affiches, lanceur de débats, ...
- ✓ En individuel ou en collectif /équipe



Les missions : Renforcer les compétences des acteurs

Les espaces à disposition pour emprunter des outils et être conseiller :

- ✓ **Dieppe et son agglomération**
- ✓ **Fécamp**, les CA Fécamp Caux Littoral et CC Côte d'Albâtre
- ✓ **Le Havre Seine Métropole**
- ✓ **Elbeuf et Cléon**
- ✓ **Rouen** et l'ensemble du département sino-marin



Engagement de la Métropole Rouen Normandie dans la thématique santé

Contexte sanitaire défavorable



Vote d'une stratégie santé le 27 septembre 2021 autour de 3 axes

Axes de la stratégie santé

Améliorer l'accès à
l'offre de soins

Lutter contre la
mortalité évitable

Améliorer l'attractivité
du territoire

Quelques actions réalisées en 2021



métropole
ROUENNORMANDIE

**Accès à l'offre
de soins**

Financement de 4 maisons de santé

Subvention 2021: 420 000€

**Soutien à la structuration de
l'organisation de l'offre de soins**

Subvention 2021: 160 000€

**Investissement dans le cadre du
Segur**

Budget 2022/2026: 17 000 000€

**Budget annuel
moyen
3 600 000€**

Modalités d'accompagnement

Qui peut solliciter la Métropole?

- ❖ Professionnels de santé porteur d'un projet
- ❖ ARS
- ❖ Communes
- ❖ Réseaux de professionnels
- ❖ Fédérations/Association

Modalités d'accompagnement de porteur de projets

Quel est l'accompagnement possible?

- ❖ Financement annuel ou pluri annuel sur de l'investissement
- ❖ Financement ponctuel sur une dépense de fonctionnement
- ❖ Mise à disposition de locaux
- ❖ Soutien méthodologique et politique

Dans quel cadre?

- ❖ Cohérence avec la stratégie santé et/ou avec les autres politiques métropolitaines
- ❖ Possibilité de co-financement avec l'ARS, la DDETS, les autres communes etc

Quelques exemples de projets soutenus pour le 1^{er} semestre 2022

- ❖ Mise en place de distributeur de produits hygiéniques
- ❖ Organisation d'une journée de sensibilisation sur la précarité menstruelle
- ❖ Soutien à 3 projets de maisons de santé

Et la suite !

Programme et inscription

LES RENDREZ-VOUS DE LA SANTÉ EN QPV

LES RENDREZ-VOUS DE LA SANTÉ EN QPV

REPUBLICAINE FRANÇAISE
ARS
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
Direction Départementale de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Santé Maritime

En partenariat avec :
RÉGION NORMANDIE

Les Rendez-vous de la santé : Mobilisation pour les quartiers prioritaires Politique de la Ville
Rencontres départementales de la Seine-Maritime

De mars à juin 2022

En visio-conférence Sur Zoom

Inscription obligatoire

Vous pouvez vous inscrire à une ou plusieurs sessions. Veuillez l'indiquer lors de l'inscription.

Vous recevrez les codes d'accès des réunions, deux jours avant les rencontres, si et seulement si vous êtes inscrit.e.

Vérifiez votre dossier «Spam» dans votre boîte mail.

Connectez-vous 10 min avant le début des séances.

Ces visio-conférences sont accessibles par la vidéo et le téléphone.

L'Agence Régionale de Santé et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités avec l'appui de l'ORS-CREAI et de Promotion Santé Normandie vous invitent à des rencontres entre acteurs qui agissent directement ou non en faveur de la santé des habitants des quartiers prioritaires.

5 rendez-vous en distanciel organisés de mars à juin !

Ces rendez-vous ont pour objectif de faire connaître :

- Les politiques qui contribuent à la santé en Normandie pour faire culture commune.
- Les outils et dispositifs mobilisables pour appuyer les acteurs locaux, améliorer les pratiques et travailler de manière intersectorielle.
- Des expériences et les méthodologies employées pour construire des actions.

Des ressources et l'ensemble des sessions enregistrées seront mises à votre disposition par ici !

ORS-CREAI Normandie
3 place de l'Europe, 14200 Hérouville-Saint-Clair
02 31 75 11 20

PROMOTION SANTÉ
3 place de l'Europe, 14200 Hérouville-Saint-Clair
02 32 18 07 60

<http://orscreainormandie.org/rdv-de-la-sante-en-seine-maritime/>

RDV Santé en QPV #2

Les politiques régionales favorables à la santé des adolescents (9-14 ans)



10 mai
De 14h à 15h30

RDV Santé en QPV #3

La santé des adolescents : retours d'expériences



2 juin 2022
De 9h30-12h

RDV Santé en QPV #4

Alimentation et activité physique : les politiques régionales favorables à une nutrition de qualité



14 juin 2022
De 9h30 à 11h

RDV Santé en QPV #5

Alimentation et activité physique : retours d'expériences



21 juin 2022
De 14h à 16h30